

## PROJET D'AGRANDISSEMENT de l'école Euclide-Lanthier Une bonne nouvelle pour la CSPO



Euclide-  
Lanthier



**Gatineau, le 3 juin 2010** - Aujourd'hui, la députée du Pontiac et vice-présidente au transport et à l'environnement, Mme Charlotte L'Écuyer et M. Jocelyn Blondin ont fait l'annonce de l'agrandissement de l'école Euclide-Lanthier.

Cette annonce est l'aboutissement d'un processus annoncé il y a un an. La demande d'ajout d'espaces avait été formulée le 10 juin 2009 à la suite d'une résolution dûment adoptée par le Conseil des commissaires qui invoquait une croissance démographique importante dans le secteur ouest. La capacité d'accueil de 2 390 élèves dans ce secteur ne répondait pas à la prévision d'effectifs de 2 840 élèves en 2011. De plus, la vétusté des locaux modulaires dans ce secteur, entraînant la destruction de ces derniers, justifiait cette demande.

Le 7 octobre 2009, des précisions ont été apportées à la demande initiale dans une lettre adressée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, priorisant l'ajout de 8 classes à l'école Euclide-Lanthier en raison de la disposition immédiate du terrain. Ce projet d'agrandissement, parallèlement à la construction d'une toute nouvelle école, permettra d'accueillir la clientèle au moins pour deux années.

Dans le cadre des mesures prévues au Plan quinquennal des immobilisations 2009-2014, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, a donc autorisé le projet d'agrandissement favorisant l'ajout de 8 locaux de classe. Une somme de 2 091 366 \$ a été réservée à cette fin et le coût total du projet est estimé à 2 277 531 \$. La Commission scolaire défrayera la différence à raison d'une contribution de 42 681 \$ provenant de la mise en place des mesures d'économies d'énergie et le remboursement partiel de taxes en vigueur pour une somme de 143 484 \$.

En terminant, la CSPO connaît une croissance démographique et il est important et elle estime qu'il est important d'offrir aux élèves un milieu propice à leurs apprentissages et leur épanouissement. Ce projet répond à la demande formulée par la CSPO donnant suite aux travaux des membres du Comité de l'organisation scolaire. La Commission scolaire tient à remercier la députée, Mme Charlotte L'Écuyer, pour son appui dans ce dossier et souligne le travail du personnel de la CSPO dans la présentation du dossier au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

- 30 -

**Secrétariat général et  
Service des communi-  
cations - CSPO**

225, rue Saint-Rédempteur  
Gatineau (Québec)  
819-771-4548 poste 228  
819-771-4548 poste 229  
Courriel:  
sgcspo@csपो.qc.ca  
Site Internet: www.cspo.qc.ca

**Référence:** M. Jocelyn Blondin  
Président  
819 665-1205

M. Jean-Claude Bouchard  
Directeur général  
819 771-4548 poste 222

**Source:** Secrétariat général et Service des communications